

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 1^{er} octobre 2019

Date de la convocation : 24/09/2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Christian JANIN à M. Isidore POLO, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : M. André MASSE, M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **TRANSPORTS ET MOBILITES** : Rapport d'activités 2018 du délégataire des transports urbains

Rapporteur : Virginie OSTOJIC

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément à l'article 29.2 du contrat de délégation de service public des transports urbains conclu le 1er janvier 2014 entre la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et la Société Vienne Mobilités et à l'article L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société Vienne Mobilités (Groupe RATP Dev), en tant qu'exploitant du réseau urbain, est tenue de présenter un rapport annuel sur l'exploitation du service public qui lui a été confiée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de délégation de service public des transports urbains conclu le 1^{er} janvier 2014 entre la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et la Société Vienne Mobilités (Groupe RATP Dev) et le rapport annuel présenté au titre de l'année 2018,

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 17 septembre 2019,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

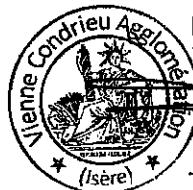
PREND ACTE du rapport d'activité 2018 de la société Vienne Mobilités (Groupe RATP Dev), délégataire du réseau de transport urbain viennois.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

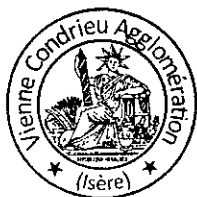
Conseil Communautaire du 1^{er} octobre 2019

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 OCT. 2019
et a été publiée le - 9 OCT. 2019

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR